

Orne

Des écoles de Gouffern-en-Auge fusionnent

Argentan Intercom est revenu sur le sort de 4 écoles de la commune nouvelle de Gouffern-en-Auge. Le vote a été mené au cours du conseil communautaire du lundi 15 avril. Les élus ont choisi de fusionner les RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) du Bourg-Saint-Léonard-Exmes et de Chambois-Fel.

Le statut de RPI n'était plus applicable puisque les écoles élémentaires se situent désormais toutes sur Gouffern-en-Auge. « **Intercommunal dans une même commune, cela prête à confusion** », reconnaît Christophe Couvé, vice-président d'Argentan Intercom, délégué à l'éducation. Les écoles du Bourg-Saint-Léonard, d'Exmes et de Chambois disposent chacune de 2 classes élémentaires. L'établissement de Fel est pour sa part composé de 3 classes. La fusion implique « **une seule direction avec un seul conseil d'école pour le regroupement.** » Le nombre de classes demeure.

Qu'est-ce qu'une fusion administrative ?

Une fusion consiste en la réunion administrative d'établissements scolaires en une seule et unique structure. « **Ces fusions sont là pour simplifier les rapports entre les parents, la CDC et les agents de l'État** », justifie Christophe Couvé. En revanche, les instituteurs pourront voyager d'une école à l'autre ; chose impossible avant. L'organisation scolaire sera donc facilitée.

Bien que regroupées, les écoles demeurent cependant sur leur site géographique : « **chaque site sera comme une école de quartier à Argentan dans le fonctionnement. Pour les activités périscolaires, on continuera de fonctionner de la même façon.** »

L.M.



Le fonctionnement ne sera pas perturbé dans les écoles fusionnées (Crédits : Côté Brest).